

Le stage 2015...

...est ouvert à tous les licenciés FSGT de la saison 2015/2016 ou de l'année 2015 déjà impliqués ou souhaitant s'impliquer dans l'animation et l'entraînement de l'activité ATHLÉTISME "PISTE" en direction des enfants et des jeunes. Le niveau 1 s'adresse également aux animateurs impliqués dans des "sections multi activités" en direction des enfants.

Au terme du stage et après validation par la commission fédérale des activités athlétiques, chaque participant recevra en fonction de sa qualification

- une attestation de suivi de stage
- le diplôme fédéral d'athlétisme option PISTE Niveau 1 ou Niveau 2
- l'évaluation individuelle de l'encadrement
- le livret individuel de formation

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée à la fédération (dossier complet exigé) dans la limite des places disponibles. L'accord du club est indispensable. Les stagiaires s'engagent à participer à la totalité de la formation du lundi 19 à 13h30 au samedi 24 octobre 2015 à 12h00

La Commission Fédérale des Activités Athlétiques prend à sa charge une part importante des frais de stage.

Sont à la charge des stagiaires (ou de leur club) :

- ⇒ **une participation (en attente)** correspondant à une partie de l'hébergement, des frais de repas (petit déjeuner/déjeuner/dîner), des frais de navette et de documentation (l'encadrement est entièrement **BÉNÉVOLE**).
- ⇒ **les frais de déplacement ALLER - RETOUR** pour Pecquencourt.

Le stage peut être réglé en 3 fois, mais la totalité du règlement doit être joint au moment de l'inscription (chèques à l'ordre de la F.S.G.T.). Les stagiaires s'engagent à rester la totalité du stage (lundi 14h00 / samedi 14h00).

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus en s'adressant à la commission fédérale des activités athlétiques :

athletisme@fsgt.org



Commission Fédérale des Activités Athlétiques

**Brevet fédéral
F.S.G.T.
19/24 octobre 2015**



Stage d'Athlétisme "PISTE" FSGT

• Niveau 1 = animateur

Être capable de proposer des situations pédagogiques sous forme jouée sans dénaturer l'activité support. Faciliter l'entrée des enfants dans l'activité proposée et les motiver pour qu'ils restent

• Niveau 2 = entraîneur polyvalent

Être capable d'assumer la responsabilité pédagogique et technique quelle que soit la discipline choisie. Motiver les enfants et les jeunes pour qu'ils restent dans l'activité et y progressent.

**Institut d'ANCHIN - PECQUENCOURT
(Nord)**



**FÉDÉRATION SPORTIVE & GYMNIQUE DU TRAVAIL
14 RUE SCANDICCI - 93508 PANTIN CEDEX**

STAGE NATIONAL d'ATHLÉTISME - Brevet fédéral FSGT d'athlétisme "PISTE"

Niveau 1 / Niveau 2 - PECQUENCOURT (Nord) - 19/24 octobre 2015

Ce stage annuel de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques est ouvert aux nouveaux animateurs comme aux plus expérimentés quel que soit l'âge. En fonction de l'expérience et des compétences des stagiaires, cette semaine de formation permet d'accéder au diplôme d'Animateur Fédéral (Niveau 1) ou d'Entraîneur Polyvalent (Niveau 2). Les stagiaires sont répartis en deux niveaux distincts et sont pris en charge par un encadrement conséquent et reconnu "formateur FSGT".

Les Objectifs : Partager nos expériences

1 : Animer et faire jouer les enfants à l'athlétisme. Donner confiance à l'animateur en lui faisant vivre, partager et créer des situations de jeux (une documentation sera à votre disposition).

2 : Contribuer à la préparation de l'athlète "jeune" (cadet, junior... y compris la sienne) et à la réussite de sa saison. Construire des "espaces athlé" performants pour des athlètes confirmés et expérimentés (senior, vétéran).

3 : Rendre les animateurs et entraîneurs plus compétents en pédagogie, en technique et en connaissances...

-En pédagogie... Acquérir une plus grande autonomie et être davantage responsable (plusieurs séquences d'animation en présence d'enfants et d'adolescents).

-En technique... Des séquences à vivre en courses, marche, sauts, lancers sont organisées pour les stagiaires. Permettre aux enfants de vaincre leurs difficultés, en créant les meilleures conditions pour leurs actions sur le terrain.

-En théorie... Rendre plus intéressant et plus lisible le rapport pratique/théorie et convaincre de sa nécessité. Montrer que l'apport théorique facilite à la fois la compréhension, l'organisation et la mise en œuvre d'une animation, d'un entraînement, d'un cycle d'entraînement. Construire avec d'autres pour d'autres en s'appropriant des connaissances scientifiques et s'appuyer sur elles pour encore mieux animer.

Des apports de connaissances sur l'organisation de la FSGT, son fonctionnement, son histoire, sur la connaissance du mouvement sportif, sur les rôles et responsabilités des encadrants, sur les assurances, sur les gestes de premiers secours, etc. sont également au programme de la semaine.

Cette formation fait alterner séances théoriques / séances pratiques sur le stade avec des enfants et des jeunes, des séances de préparation, d'observation, de bilan, etc. Il est nécessaire de prévoir des feuilles, stylos mais également des tenues sportives adaptées aux conditions météorologiques. La 1^{ère} séance "sportive" sur le stade confronte tous les stagiaires à la pratique de plusieurs disciplines de l'athlétisme sous la forme ludique d'un "deca découverte de l'athlé".

Les différentes compétences acquises par chaque stagiaire seront notifiées sur "le livret individuel de formation" qui est le document administratif de suivi de la formation à valider pour obtenir les niveaux du brevet fédéral. Outre les renseignements généraux, il mentionne les différentes étapes de la formation (en stage et en club) et intègre les différents documents administratifs qui s'y rattachent. Sont éventuellement notifiés les allègements de formation. Il atteste également de la qualité de stagiaire en formation volontaire, des droits qui y sont rattachés, ainsi que de l'acquisition des unités de compétences constitutives du diplôme.

Le stage 2015...

...est ouvert à tous les licenciés FSGT de la saison 2015/2016 ou de l'année 2016 déjà impliqués ou souhaitant s'impliquer dans l'animation et l'entraînement de l'activité ATHLÉTISME "HORS STADE". Il s'adresse prioritairement aux stagiaires des formations précédentes.

Au terme du stage et après validation par la commission fédérale des activités athlétiques, chaque participant recevra en fonction de sa qualification et de son implication :

- une attestation de suivi de stage
- l'évaluation individuelle de l'encadrement
- le brevet fédéral athlétisme option "Hors stade" niveau 1 ou 2
- le livret individuel de formation

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée à la fédération (dossier complet exigé) dans la limite des places disponibles. L'accord du club est indispensable. La Commission Fédérale des Activités Athlétiques prend à sa charge une part importante des frais de stage.

Sont à la charge des stagiaires (ou de leur club) :

- ⇒ **une participation (en attente)** correspondant à une partie de l'hébergement, des frais de repas (petit déjeuner/déjeuner/dîner), des frais de documentation (l'encadrement est entièrement **BÉNÉVOLE**).
- ⇒ **les frais de déplacement ALLER - RETOUR** pour Pecquencourt.

Le stage peut être réglé en 2 fois, mais la totalité du règlement doit être joint au moment de l'inscription (chèques à l'ordre de la F.S.G.T.). **Les stagiaires s'engagent à rester la totalité du stage du samedi 24 octobre à 08h30 au dimanche 25 octobre à 17h00.**

- ⇒ **Les stagiaires de la région Nord-Pas de Calais ne souhaitant pas d'hébergement s'engagent à être présents le samedi 24 octobre de 08h30 à 20h00 et le dimanche 25 octobre de 08h30 à 16h00.**
- ⇒ **Ils s'acquittent d'un règlement de 50,00 €uros (repas du samedi midi notamment).**

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus en s'adressant à la commission fédérale des activités athlétiques :

athletisme@fsgt.org



Commission Fédérale des Activités Athlétiques

**Brevet fédéral
F.S.G.T.
24/25 octobre 2015**



Stage d'Athlétisme option... "HORS STADE" FSGT

• Niveau 1 = Entraîneur Adjoint HS

Être capable de seconder l'entraîneur confirmé et, en son absence, de diriger une séance complète d'entraînement programmée selon les règles.

• Niveau 2 = Entraîneur confirmé HS

Être capable d'assurer la responsabilité pédagogique et technique quelles que soient les spécialités du hors stade : route, nature, etc.

Être capable d'établir des plans d'entraînement et d'en assurer leur bon déroulement.

**Institut d'ANCHIN - PECQUENCOURT
(Nord)**



**FÉDÉRATION SPORTIVE & GYMNIQUE DU TRAVAIL
14 RUE SCANDICCI - 93508 PANTIN CEDEX**

STAGE NATIONAL d'ATHLÉTISME - Brevet fédéral FSGT d'athlétisme "HORS STADE"

Niveau 1 / Niveau 2 - PECQUENCOURT (Nord) - 24/25 octobre 2015

Ce stage annuel de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques est ouvert aux licenciés FSGT de la saison 2015/2016 ou de l'année 2015 déjà impliqués ou souhaitant s'impliquer dans l'animation et l'entraînement de l'activité ATHLÉTISME "HORS STADE", c'est-à-dire aux nouveaux animateurs comme aux plus expérimentés quel que soit l'âge. En fonction de l'expérience et des compétences des stagiaires, ces deux jours de formation permettent d'accéder au diplôme d'Entraîneur Adjoint HS (Niveau 1) ou d'Entraîneur confirmé HS (Niveau 2). Il fait alterner des séances théoriques d'acquisitions de connaissances, d'échanges d'expériences, de partage et des séances pratiques "sur le terrain". Il sera notamment centré sur l'UC1.

Principes généraux et axes du stage...

- ◆ **Affirmation des valeurs FSGT**
- ◆ **Mutualisation des acquis et des pratiques**
- ◆ **Échanges d'expériences**
- ◆ **Comment animer pour passer de l'athlète consommateur au pratiquant actif ?**
- ◆ **Connaissance de bases de l'entraînement VMA avec test VMA**
- ◆ **Programmation et plan d'entraînement**
- ◆ **Animation de séances**
- ◆ **Valoriser les acquis de la formation, les pérenniser, les approfondir**

**Durée du stage : les stagiaires s'engagent à participer à la totalité de la formation...
du samedi 24 à 08h30 (possibilité d'hébergement le vendredi soir) au dimanche 25 Octobre 2015 à 16h00**

Coût du stage... en cours de négociation